



DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22  
 Nombre de présents : 15  
 Nombre de votants : 21  
 Date de convocation : 07/12/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
 DES  
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 du 14 décembre 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUERES, LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme DARGELOSSE), MM. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), BRUEY, GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH (a procuration pour Mme COURROS).

**Etaient excusés :** M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mme COURROS (a donné procuration à Mme DAUGREILH), M. DUCASSE, Mmes ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme BRUGAT), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance G**  
**Délibération n°14**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Ville de TARTAS – Budget principal – travaux imprévus**

Dans le cadre des travaux sur les installations de la commune et les espaces publics, la commune va lancer des travaux sur le premier trimestre de l'année 2017.

Il s'agit d'une part d'une opération de remise en état du platelage des Allées marines à l'entreprise, et d'autre part la réhabilitation de l'entrée du stade « Guichet » route de Rion.

Sur la fin d'année 2016 et au plus tard sur le tout début d'année 2017, des procédures de commande publique vont être lancées permettant de faire ces travaux, ces deux sites recevant du public et nécessitant d'engager des dépenses liées à la sécurité.

Les crédits de ces opérations seront inscrits au budget principal de la commune pour 2017, en section d'investissement en application des normes comptables.

Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable et d'autoriser M. le Maire à lancer les procédures de commande publique. Il est précisé que les crédits seront inscrits au BP 2017.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

.../...



**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable.

**AUTORISE** M. le Maire à lancer les procédures de commande publique.

Il est précisé que les crédits seront inscrits au BP 2017.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire,**

**Jean-François BROQUÈRES**